



Québec, le 10 mai 2017

Monsieur Michel Bonsaint
Secrétaire Général de l'Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-LeMay
Bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Vous trouverez ci-jointe la motion inscrite par le député de Johnson dont nous souhaitons débattre lors de la période prévue à cet effet, le jeudi 11 mai 2017, en référence à l'article 97 RAN et suite à une entente entre les leaders.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Emmanuelle Chapon pour Pierre Tremblay

Pierre Tremblay
Directeur de cabinet
Leader parlementaire du Deuxième Groupe d'opposition

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ(E)S DE L'OPPOSITION

(Article 97 RAN)

« Que l'Assemblée Nationale fasse sienne la position de la Caisse de dépôt et placement du Québec de s'opposer à la résolution consultative sur la rémunération des dirigeants de Bombardier. »

7455

12